



Bouquet, le 13 octobre 2025

Les inscriptions à la coupe d'affouage 2025 vont bientôt s'ouvrir

Qu'est-ce que l'affouage ?

« C'est la jouissance en nature des produits ligneux d'une forêt communale au profit des habitants de cette commune. Par extension, l'affouage est aussi la coupe ou portion de coupe dont les produits sont destinés aux affouagistes, - ou ces produits eux-mêmes ».

Une pratique ancestrale toujours d'actualité

L'affouage est une pratique remontant au Moyen-Age. A cette époque, le seigneur des lieux accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque. Aujourd'hui, il se pratique sur les forêts communales.



Les demandes d'inscriptions individuelles sur le rôle d'affouage seront reçues en mairie **entre le 1e et le 30 novembre 2025**. Soit :

- en complétant le coupon-réponse ci-dessous à déposer en mairie,
- par téléphone au 04.66.72.94.86 les mardis et jeudis de 9 h à 12 h,
- par message électronique à mairie.bouquet@orange.fr

Après clôture par le Maire de cette liste, le Conseil Municipal arrêtera le rôle d'affouage entre le 1er et le 30 janvier suivant et ce rôle sera publié en mairie par affichage pendant un mois. La coupe d'affouage 2025 a été votée en séance du Conseil Municipal du 15 septembre 2025. Les modalités d'attribution sont les suivantes :

- ❖ une parcelle par foyer au tarif de 110 €
- ❖ au bénéfice des habitants résidents de commune seulement

La coupe envisagée concerne la parcelle forestière n° 13, dans le secteur du Cros du Mûrier. Au coeur de la forêt communale de Bouquet, la coupe a été délimitée par l'ONF. En fonction du nombre d'inscrits d'ici le 30 janvier 2026, le partage du terrain se fera réglementairement par tirage au sort, en présence des affouagistes, convoqués à cet effet.

N.B. Le règlement de la coupe d'affouage est accessible sur le site, à l'onglet « Vie Municipale »

INSCRIPTIONS COUPE D'AFFOUAGE 2025

NOM : _____

PRENOM : _____

TELEPHONE : _____